

+

1717

Le lundi vingt un septembre mil sept cent seize, après luy-
fiarçailles, et la publication de trois Bans du futur Mariage
entre Thomas hugues Marchand Tanneur, fils de defunct
francois hugues, et de nise la Roque ses Beux, et Mere de la
Paroisse de St Medard à Paris d'une part: Et Marie Genevieve
Chavane fille d'Elie Chavane Marchand Tanneur, et
de Jean Louise Gopaceau ses Poux, et Mere de cette Paroisse d'autre
part, l'adoption faite aux peines des mesmes paroissiales,
tant dans l'Eglise de ceans par M^r Priet Cure d'icelle, -
savoir les huit, treize, et vingt deux jours de septembre, que
dans l'Eglise de St Medard par les Vicaire d'icelle, les six,
huit, et treize dudit mois, sans qu'il se soit trouve aucun
empêchement, ni opposition, comme led^t Vicaire la certifie le
seul dudit mois de sept. signé Thomas Graftard, v^e l'acte
de legalisation dudit certificat, faite par M^r Gilbert grand
Vicaire de m^e le Cardinal de Noailles Archev. de Paris en date
du 14 d'edymois, et au signé J. Gilbert Vic. gen. et scellée de
sceau de son Eminence, M^r francois hugues Priet parissien
habitant à Paris contre Robet, frere dudit Thomas hugues, du
consentement, et suivant la permission de M^r Jean Bapt.
Peron Cure de lad^e Paroisse, afin la celebration dudit Mariage
en recevant d'iceux Parties leur consentement mutuel, et
promesse par paroles de present selonc la forme, et avec les
solemnitez prescrites, et acoustumées, en presence de Jean
francois hugues, de Jean hugues, Pierre hugues, francois
hugues, tous freres du Marié, dudit Elie Chavane Chavane Pere de
la Mariée, Jean Chavane son oncle, Jean Chevreau son grand
oncle, Louis Portemon, et Pierre Millachare ses
beaux freres, Claude Poirier son cousin germain, et M^r -
Claude Benet Juge Maire de celiers, son Parrain. En foi -
dequoi j'ai asubscrit, J. francois hugues Priet, luy Parties,
et temoins susd^z signé le present acte. Ainsi signé J. hugues,
t. hugues, Marie Genevieve Chavane, J. f. hugues, P. hugues,
f. hugues, Chavane, Chavane, Jean Chevreau, L. Portemon,
p. millachare, Benet, Poirier, Peron Cure.